



Mercredi, le 20 septembre 2006

## **BULLETIN EXPRESS DE L'INSTANCE PATRONALE**

### ***Rencontres régionales concernant l'équité salariale***

#### **PRÉSENTATION DU GUIDE ADMINISTRATIF D'APPLICATION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE.**

Suite à l'entente intervenue entre l'AQCPE, le gouvernement du Québec et les représentants des salariées, le Comité d'équité salariale de l'AQCPE\* vous invite à une série de rencontres visant à vous présenter la démarche d'équité salariale que vous devrez accomplir au sein de votre CPE et ce, afin de vous conformer à la réglementation. Cette rencontre sera animée par les spécialistes de l'AQCPE et est offerte aux membres et non-membres des regroupements régionaux affiliés à l'AQCPE.

**Les sujets suivants seront abordés :** une révision de la réglementation, la présentation de l'outil d'analyse des emplois, des facteurs d'évaluation et leur pondération, le comparateur externe et finalement les ajustements salariaux. Au terme de cette formation, vous aurez les informations nécessaires à l'implantation de l'exercice incluant les résultats à appliquer dans votre CPE.

**À qui s'adresse cette rencontre :** cette formation s'adresse exclusivement aux directrices générales et/ou aux membres des conseils d'administration qui représentent le CPE à titre d'employeur. Aucune personne directement couverte par l'exercice d'équité salariale n'est admise à cette formation à moins d'une résolution du conseil d'administration du CPE. Cette résolution devra accompagner la demande d'inscription.

**Nombre limite d'inscription par CPE :** le nombre d'inscription est limité à un maximum de deux personnes par CPE.

**Procédure d'inscription à la rencontre :** vous devez obligatoirement vous inscrire par télécopieur en complétant la fiche d'inscription ci-jointe. Vous recevrez un numéro d'inscription par télécopieur ou par courriel, à votre choix.

**Quand :** l'horaire de ces rencontres est joint à la présente. Le maximum de participants est de 75 par rencontre. L'enregistrement s'effectue selon l'ordre d'inscription et vous pouvez choisir l'endroit qui vous convient. Prenez note que la session du 8 novembre 2006 à Montréal sera offerte en anglais.

**Frais d'inscription :** il n'y a aucun frais pour les membres des regroupements affiliés à l'AQCPE. Les frais pour les CPE non affiliés sont de 300\$ par personne incluant le matériel, le tout sujet aux dispositions apparaissant à la fiche d'inscription.

**Pour informations :** Mme Louise Patriarco: 514-326-8008 ou 1 888 326 8008 ext. 300

---

\* Membres du Comité d'équité salariale de l'AQCPE 2002-2006 :

Guylaine Benoît (CPE Bouton de Rose), Céline Blanchette (CPE La Barbouille), Ghislaine Ducharme (CPE Gripette), France Gendron (CPE Les Joyeux Calinours), André Marcotte (CPE Carcajou), Nicole Puybaraud (CPE L'Apprenti-Sage), Sylvie Landriault (AQCPE), Céline Marchand (REG. des CPE de l'Île Montréal), Claudette Pitre-Robin (REG. CPE Montérégie), Claude Gendron (consultant), Mesdames Annie Coulombe (CPE La Pirouette), Hélène Potvin (REG. des CPE de Québec et Chaudière-Appalaches) et Hélène Gosselin (CPE Les Mousses) ont également contribué à cet exercice.

## Sessions de formation et d'information (Équité salariale 2006)

RÉGION	DATE	ENDROIT	HEURE ET FORMATEURS
Outaouais	10 octobre	Hôtel le Clarion 111, rue Belhumeur Gatineau (819) 568-5252	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Léopold Larouche
Montréal	11 octobre	Centre St-Pierre 1212 rue Panet Montréal (514) 524-3561	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Léopold Larouche
Montérégie	17 octobre	Manoir Rouville-Campbell 125, Chemin des Patriotes Sud Mont St-Hilaire (450) 446-6060	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Léopold Larouche
Abitibi	18 octobre	Hôtel Alpin 260, boul. Rideau Rouyn Noranda (819) 762-0991	9h00 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Léopold Larouche
Montérégie	23 octobre	Centre communautaire Marcel Dulude 530, boul. Clairevue Ouest St-Bruno-de-Montarville (450) 441-8496	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Léopold Larouche
Montréal	24 octobre	Centre St-Pierre 1212 rue Panet Montréal (514) 524-3561	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Léopold Larouche
Estrie	26 octobre	Association des CPE des Cantons de l'Est (RCPECE) 117, rue Wellington Nord Sherbrooke (819) 566-7131	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Claude Gendron
Québec et Chaudière- Appalaches	27 octobre	Centre communautaire Michel Labadie 3705, ave. Chauveau Québec (418) 843-6536	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Claude Gendron
Saguenay Lac St-Jean	30 octobre	Complexe Jacques Gagnon 100, rue Saint-Joseph Sud, Alma (418) 662-3456	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Claude Gendron
Laval	1 <sup>er</sup> novembre	Hôtel Best Western Châteauneuf 3655, autoroute des Laurentides Laval (450) 681-9000	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Léopold Larouche
Lanaudière	2 novembre	Locaux de l'Université de Montréal 950, Montée des Pionniers Lachenaie (en face de l'hôpital)	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Claude Gendron
Montréal	3 novembre	Auberge Royal Versailles 7200, rue Sherbrooke Est Montréal (514) 256-1613	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Léopold Larouche
Québec et Chaudière- Appalaches	3 novembre	Centre communautaire Michel Labadie 3705, ave. Chauveau Québec (418) 843-6536	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Claude Gendron
Montréal (CPE anglophones)	8 novembre	Regroupement des CPE de l'Île Montréal (RCPEIM) 4321, rue Papineau Montréal (514) 528-1442	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Léopold Larouche
Côte Nord	15 novembre	Le Grand Hôtel 43, Place LaSalle Baie Comeau 1-888-838-8880	9h00 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Claude Gendron
Est du Québec	16 novembre	Hôtel Gouverneur 155, boul. René-Lepage Est (route touristique 132) Rimouski (418) 723-4422	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Claude Gendron
Mauricie	17 novembre	Hôtel DELTA 1620, rue Notre-Dame Centre Trois-Rivières (819) 376-1991	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Claude Gendron
Laurentides	30 novembre	Hôtel Best Western 420, boul. Monseigneur Dubois St-Jérôme (450) 438-1155	8h30 à 16h00 <u>Formateur</u> M. Claude Gendron

## Sessions de formation et d'information (Équité salariale 2006)

### **FICHE D'INSCRIPTION** **Télécopieur : 514-326-6645**

Nom du CPE : \_\_\_\_\_

Membre d'un regroupement affilié \* :      oui \_\_\_\_\_ non : \_\_\_\_\_

Lieu et date choisis : \_\_\_\_\_

Je veux une confirmation par : Courriel : (Adresse) \_\_\_\_\_

ou

Télécopieur : (No) \_\_\_\_\_

Nous serons \_\_\_\_\_ (1 ou 2) représentant(s) de mon CPE.

Veillez nous fournir \_\_\_\_\_ guide(s) administratif(s) additionnel(s) remis lors de la session de formation\*\* (indiquer le nombre)

\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
(Signature de la directrice générale du CPE)

\_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_  
(Nom du participant #1)

\_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_  
(Nom du participant #2)

#### **\* FRAIS**

##### Membres d'un regroupement

Par sa signature, la personne autorisée comprend qu'il n'y a aucun frais de formation pour les membres des regroupements affiliés à l'AQCPE et **la fourniture d'un (1) guide administratif par CPE lors de la formation**. Vous devez cependant avoir acquitté vos contributions antérieures relatives au dossier de l'équité. À défaut, vous serez facturés du montant dû sur inscription.

##### Non membres d'un regroupement

Un montant de 300\$ par personne, plus les taxes applicables, sera facturé à titre de frais de formation aux non membres dès l'inscription. Ce montant inclut **la fourniture d'un (1) guide administratif**. En cas de non participation, les frais sont **non remboursables** et le guide sera alors transmis par la poste. Vous devez cependant avoir acquitté vos contributions antérieures relatives au dossier de l'équité. À défaut, vous serez facturés du montant dû sur inscription.

#### **\*\* GUIDES ADDITIONNELS**

##### Membres d'un regroupement

Des guides additionnels sont disponibles au coût de 50\$+Tx l'unité pour les membres d'un regroupement affilié à l'AQCPE.

##### Non membres d'un regroupement

Des guides additionnels sont disponibles au coût de 100\$+Tx chacun pour les non membres assistant à la formation.

Les guides additionnels seront facturés dès réception du formulaire d'inscription et remis lors de la séance de formation.